



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Présentation en séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020 -

1. SOMMAIRE

2. Présentation générale	page 3
3. Présentation comparée	page 4
4. La section de fonctionnement	page 5
4.1 Présentation des dépenses	page 5
4.2 Synthèse des dépenses	page 8
4.3 Présentation des recettes	page 11
4.4 Synthèse des recettes	page 14
5. L'épargne et l'autofinancement	page 16
5.1 Définitions	page 16
5.2 L'évolution entre 2015 et 2017	page 16
6. La section d'investissement	page 17
6.1 Présentation des dépenses	page 17
6.2 Synthèse des dépenses	page 20
6.3 Présentation des recettes	page 22
6.4 Synthèse des recettes	page 25
7. L'évolution de la dette	page 26
8. Conclusion	page 27

2. PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (cette date est exceptionnellement portée au 31 juillet pour l'année 2020).

PRESENTATION GENERALE DU CA 2019					
SECTION	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Solde reporté	Résultat cumulé
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	33 025 379,63	370 085,58			33 395 465,21
RECETTES	34 578 915,30	102 220,00		742 466,60	35 423 601,90
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	4 875 210,89		1 998 556,65	116 030,05	6 989 797,59
RECETTES	5 139 808,13		-	-	5 139 808,13
<i>TOTAL DEPENSES</i>					<i>40 385 262,80</i>
<i>TOTAL RECETTES</i>					<i>40 563 410,03</i>
EXCEDENT GLOBAL CUMULE					178 147,23

Le compte administratif 2019 de la collectivité fait apparaître, en résultat global cumulé (fonctionnement et investissement), un excédent de **178 147,23 Euros**.

3. PRESENTATION COMPAREE

Les résultats issus des comptes administratifs 2017, 2018 et 2019 se déclinent ainsi :

PRESENTATION COMPAREE DU CA 2019				
SECTION	<i>CA 2017</i>	CA 2018	CA 2019	<i>Evolution 2018/2019</i>
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES	32 268 144,85	31 921 761,52	32 452 428,76	530 667,24
RECETTES REELLES	33 993 330,16	34 014 847,37	34 681 135,30	666 287,93
INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES	3 881 290,32	4 787 360,71	4 875 210,89	87 850,18
RECETTES REELLES*	2 077 077,92	2 199 404,86	3 324 124,30	1 124 719,44
<i>* hors excédents de fonctionnement capitalisés</i>				

En approche globale, le compte administratif 2019 de la collectivité fait apparaître plusieurs tendances générales :

- une augmentation notable des dépenses réelles de fonctionnement (+**1,7 %**) conjuguée à une augmentation plus importante encore des recettes réelles de fonctionnement (+**2 %**),
- des indicateurs d'épargne et d'autofinancement consolidés (voir par ailleurs),
- un dynamisme d'investissement maintenu (+**1,8 %**).

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au terme du compte administratif 2019, la section de fonctionnement (mouvements réels et mouvements d'ordre - excédent antérieur reporté compris -) fait apparaître un solde excédentaire de **2 028 136,69 Euros**.

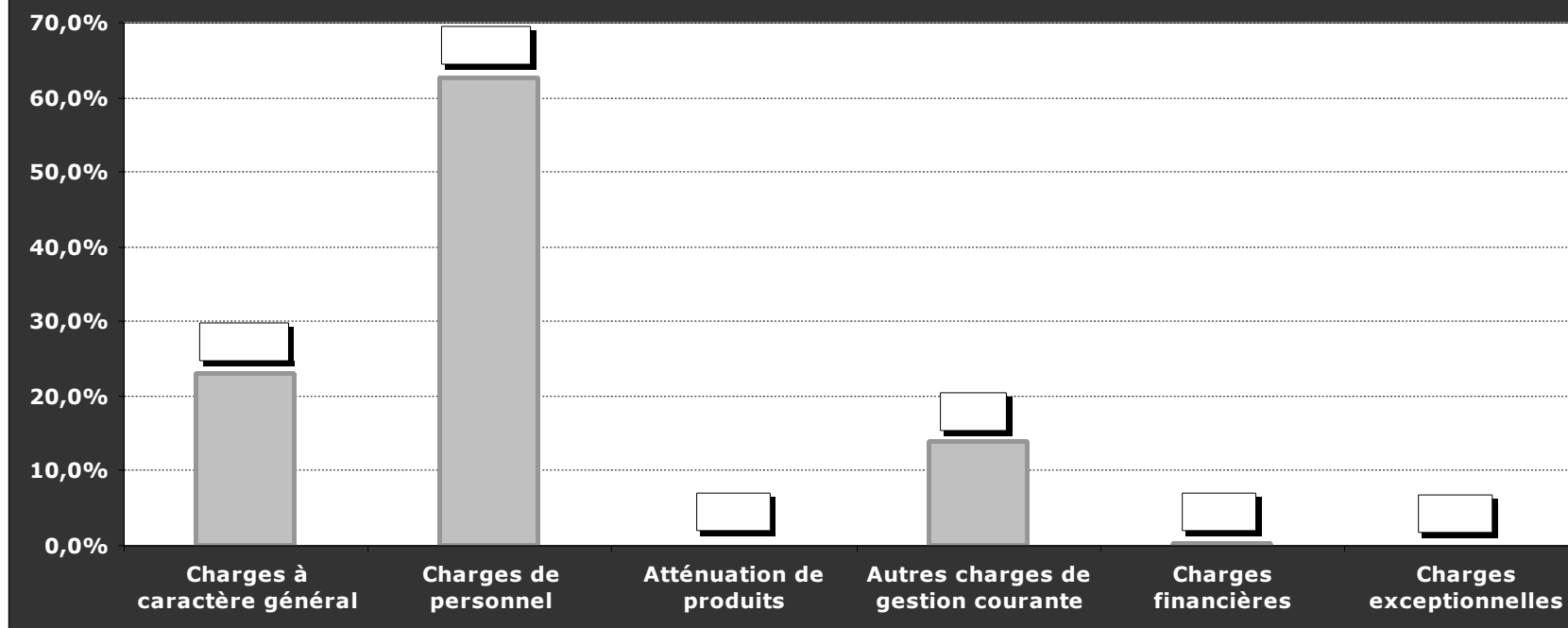
4.1 Présentation des dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **32 452 428,76 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2017</i>	CA 2018	CA 2019	<i>Evolution 2018/2019</i>
011 Charges à caractère général	6 771 672,52	7 244 662,45	7 478 091,19	233 428,74
012 Charges de personnel	20 498 389,25	19 952 115,32	20 312 980,88	360 865,56
014 Atténuation de produits	36 465,00	-	20 315,00	20 315,00
65 Autres charges de gestion courante	4 566 928,42	4 622 965,93	4 535 616,24	- 87 349,69
66 Charges financières	91 010,56	85 228,53	96 195,63	10 967,10
67 Charges exceptionnelles	303 679,10	16 789,29	9 229,82	- 7 559,47
TOTAL	<i>32 268 144,85</i>	31 921 761,52	32 452 428,76	530 667,24

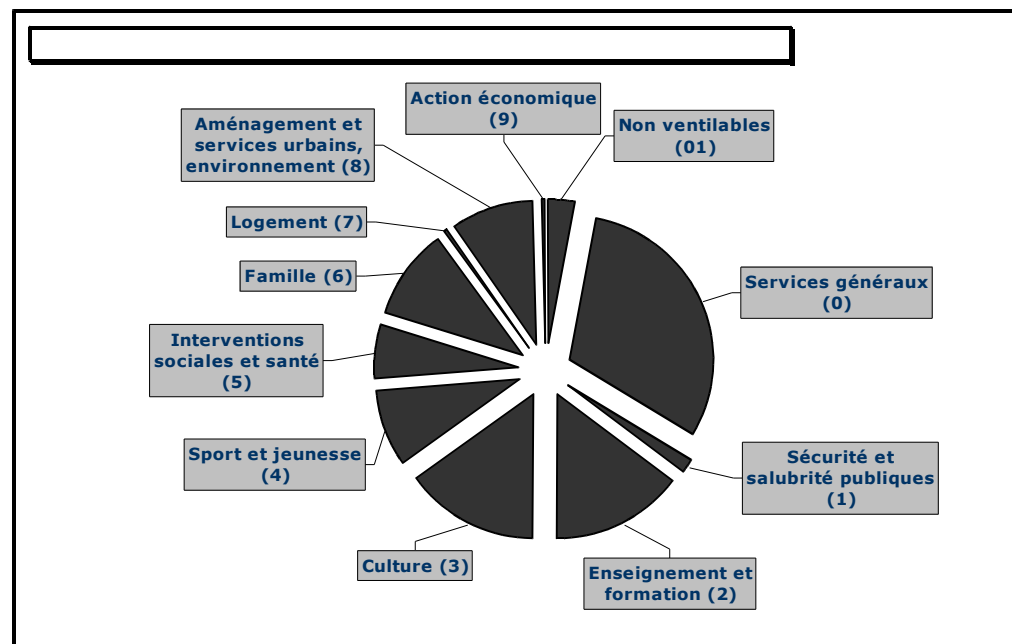
Tous chapitres budgétaires confondus, les dépenses réelles de fonctionnement sont, pour l'année 2019, en augmentation de **+530 667,24 Euros** par rapport à 2018, soit environ **+1,7 %**.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



- ✓ Les **charges à caractère général** : achats de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances, etc.
- ✓ Les **charges de personnel** : salaires et charges sociales.
- ✓ L'**atténuation de produits** : dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.
- ✓ Les **charges de gestion courante** : subventions et participations, indemnités des élus, etc.
- ✓ Les **charges financières** : intérêts des emprunts, frais de renégociation, etc.
- ✓ Les **charges exceptionnelles** : amendes, participations diverses, etc.

REPARTITION DES DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS		
FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	1 064 286 €	3,2%
Services généraux des administrations (0)	10 159 411 €	30,4%
Sécurité et salubrité publiques (1)	584 049 €	1,7%
Enseignement et formation (2)	4 893 857 €	14,7%
Culture (3)	5 020 345 €	15,0%
Sport et jeunesse (4)	2 888 747 €	8,7%
Interventions sociales et santé (5)	2 009 191 €	6,0%
Famille (6)	3 457 437 €	10,4%
Logement (7)	96 913 €	0,3%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	3 098 882 €	9,3%
Action économique (9)	122 348 €	0,4%
TOTAL	33 395 465	100,0%



4.2 Synthèse des dépenses

Charges de personnel	20 312 980,88 €	+1,8%
-----------------------------	------------------------	--------------

De l'ordre de **+1,8 %**, les charges de personnel ont fait l'objet, en 2019, d'une augmentation de **360 865,56 Euros** qui s'explique notamment par :

- Les dispositions relatives au PPCR appliquées en 2019.
- Le GVT (glissement vieillissement-technicité).
- Une hausse sensible de la rémunération globale des personnels titulaires liée à la fin de la vacance de certains postes de cadres (dont celui de Directeur des Services Techniques).
- Une hausse modérée de la rémunération globale des personnels non titulaires, liée notamment à un recours accru aux personnels remplaçants dans les écoles.

Charges à caractère général	7 478 091,19 €	+3,2%
------------------------------------	-----------------------	--------------

Les charges à caractère général ont connu, en 2019, une évolution de l'ordre de **3,2%**.

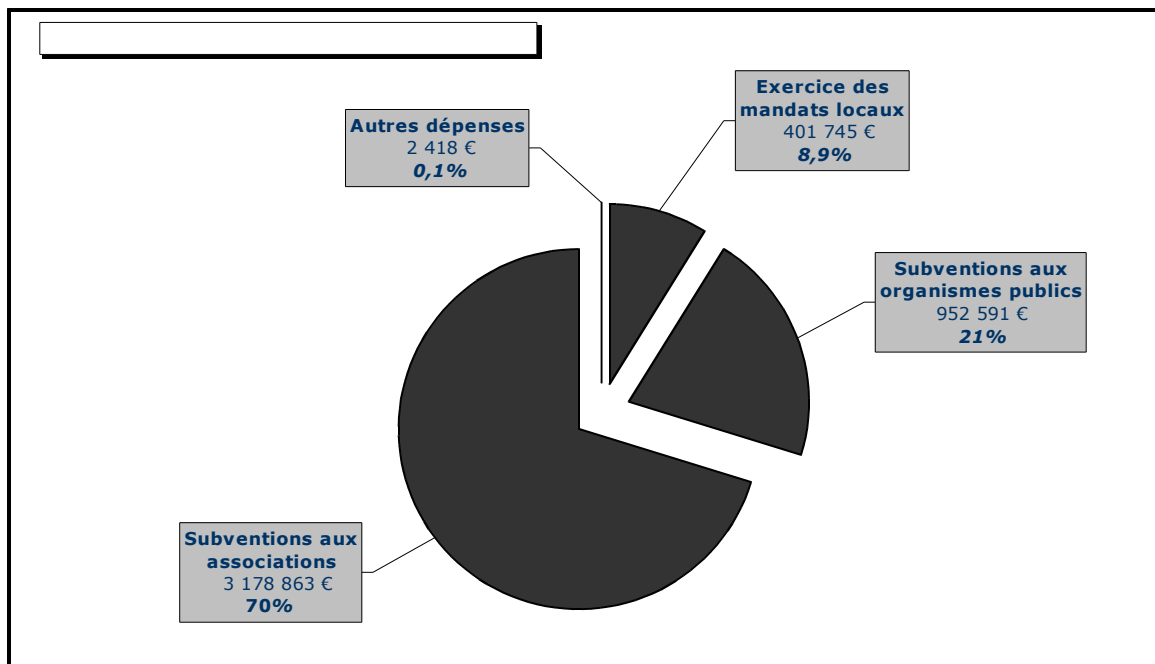
Cette évolution s'explique, en partie, par l'évolution de l'inflation (environ 1,1% en 2019) qui a engendré un renchérissement du coût de certaines dépenses de la collectivité, notamment celles liées aux fluides et aux énergies.

Toutefois, il convient d'établir que la hausse ainsi observée résulte principalement de choix faits par la majorité municipale dans les actions et projets qui ont été menés en 2019, dont notamment :

- ✓ une externalisation de certaines prestations liées au nettoyage des locaux, qui engendre de fait un transfert de charges du chapitre 012 (charges de personnel) vers le chapitre 011 (charges à caractère général),
- ✓ une volonté d'apporter un effort encore plus important sur les animations culturelles de la ville ainsi que sur le domaine du numérique,
- ✓ une nécessité de contribuer de façon plus conséquente à l'entretien du patrimoine de la ville.

Charges de gestion courante	4 535 616,24 €	-1,9%
------------------------------------	-----------------------	--------------

Les charges de gestion courante ont connu une diminution de **-1,9%** en 2019.



Dans le détail, l'évolution de ces dépenses se décline comme suit :

- ✓ Les subventions versées aux organismes publics ont augmenté de **10 091 Euros** :
 - Caisse des écoles : **47 000 Euros** (40 000 euros en 2018),
 - Centre Communal d'Action Sociale : **780 591 Euros** (777 500 Euros en 2018),
 - Epicerie solidaire : **125 000 Euros** (identique en 2018).

- ✓ Les subventions versées aux associations, ont, pour leur part, diminué de **82 820,23 Euros**, eu égard à la mise en place du règlement direct, par la ville, de l'adhésion au CNAS pour les agents. La subvention allouée au Comité d'Action Sociale ayant, de fait, été proportionnellement réduite.

Charges financières	96 195,63 €	+12,9%
----------------------------	--------------------	---------------

Les intérêts d'emprunts payés par la collectivité ont été plus conséquents en 2019, eu égard à l'emprunt de deux millions d'euros contractés en fin d'exercice budgétaire (financement du PMT).

Charges exceptionnelles	9 229,82 €	
--------------------------------	-------------------	--

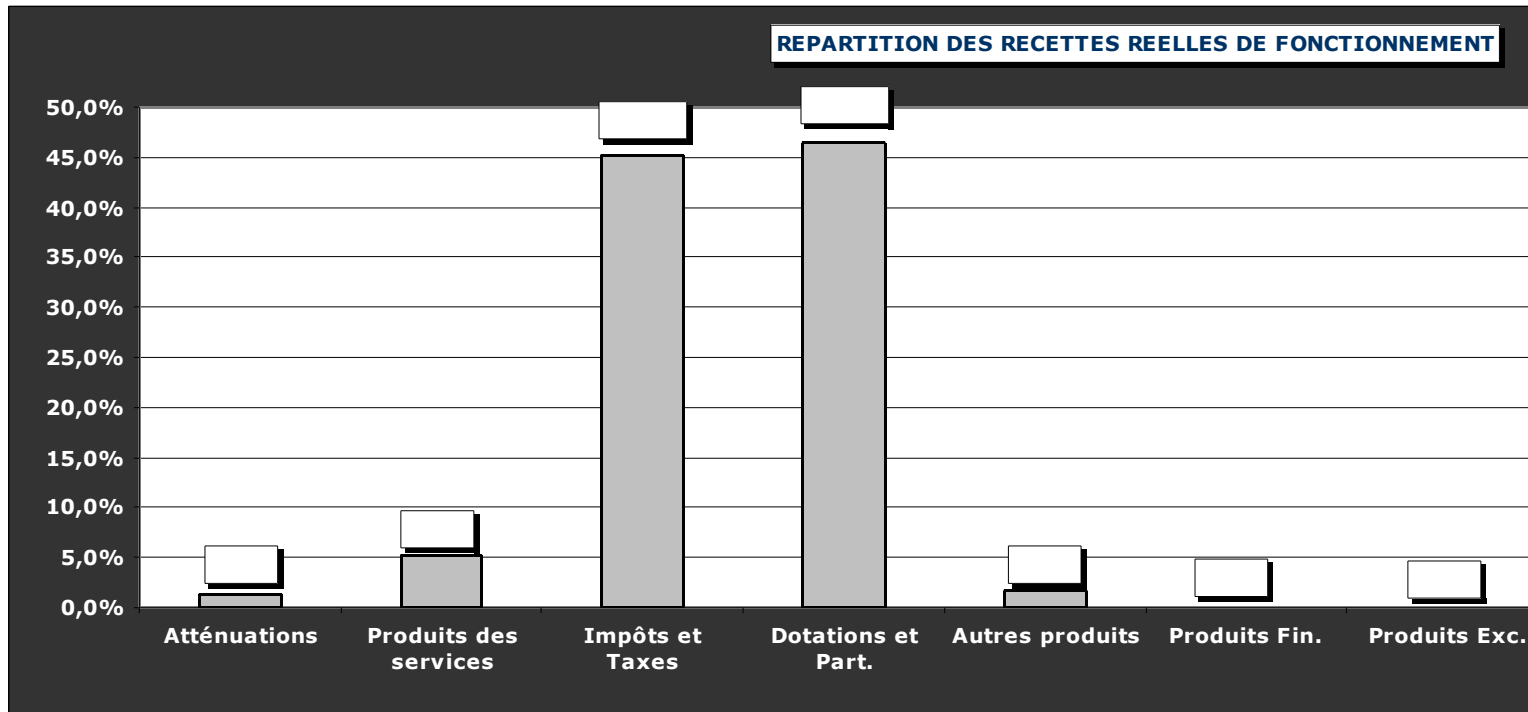
Les charges exceptionnelles ont été significativement moindres en 2019, sous l'effet principalement d'une réduction sensible des titres annulés sur exercices antérieurs.

4.3 Présentation des recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à **34 681 135,30 Euros** en 2019, et se présentent de la façon suivante :

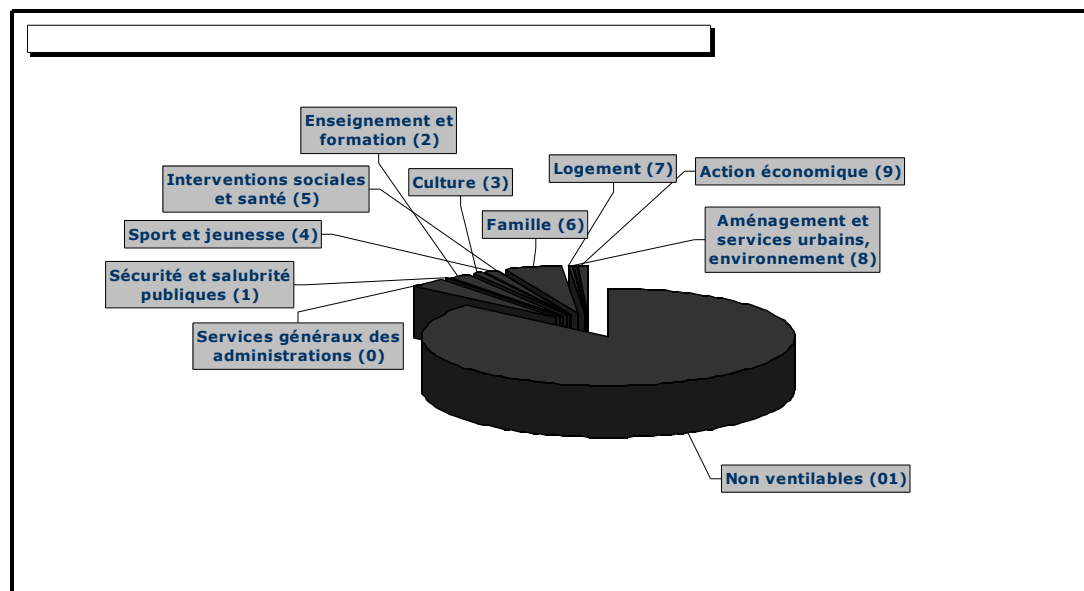
EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2017</i>	CA 2018	CA 2019	<i>Evolution 2018/2019</i>
013 Atténuation de charges	633 980,73	485 702,22	456 121,90	- 29 580,32
70 Produits des services et du domaine	1 727 649,86	1 811 667,34	1 818 225,88	6 558,54
73 Impôts et Taxes	15 273 156,91	15 289 042,86	15 632 855,73	343 812,87
74 Dotations et participations	15 527 163,25	15 498 498,10	16 142 444,32	643 946,22
75 Autres produits de gestion courante	547 759,76	565 278,29	599 416,50	34 138,21
76 Produits financiers	32,00	32,00	30,00	- 2,00
77 Produits exceptionnels	283 587,65	364 626,56	32 040,97	- 332 585,59
TOTAL	33 993 330,16	34 014 847,37	34 681 135,30	666 287,93

Tous chapitres budgétaires confondus, les recettes réelles de fonctionnement sont, pour l'année 2019, en augmentation de **666 287,21 Euros** par rapport à 2018, soit **+2 %**.



- Les **atténuations de charges** : remboursements sur rémunérations du personnel.
- Les **produits des services** : locations, baux, revenus des services publics.
- Les **impôts et taxes**.
- Les **dotations et participations** : Etat et autres collectivités.
- Les **autres produits de gestion courante** : revenus des immeubles.
- Les **produits financiers**.
- Les **produits exceptionnels** : cessions, assurances.

REPARTITION DES RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS		
FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	30 495 566 €	86,1%
Services généraux des administrations (0)	1 228 480 €	3,5%
Sécurité et salubrité publiques (1)	43 591 €	0,1%
Enseignement et formation (2)	708 291 €	2,0%
Culture (3)	312 365 €	0,9%
Sport et jeunesse (4)	343 633 €	1,0%
Interventions sociales et santé (5)	21 863 €	0,1%
Famille (6)	1 782 129 €	5,0%
Logement (7)	115 473 €	0,3%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	62 001 €	0,2%
Action économique (9)	310 209 €	0,9%
TOTAL	35 423 602	100,0%



4.4 Synthèse des recettes

Impôts et Taxes	15 632 855,73 €	+2,2%
------------------------	------------------------	--------------

Les recettes issues de ce chapitre budgétaire sont en évolution sensible par rapport à celles perçues en 2018, sous l'effet des trois facteurs explicatifs suivants :

- ✓ Une hausse des recettes liées à la fiscalité directe (**+180 929 euros**), consécutive à la revalorisation des bases appliquée chaque année par l'Etat ainsi que par un effet « d'élargissement de l'assiette fiscale » (évolution des bases physiques).
- ✓ Une hausse des recettes liées aux droits de mutation (**+93 619,14 euros**), qui dépendent des transactions immobilières réalisées sur le territoire de la commune.
- ✓ Une hausse « artificielle » (**+ 61 600,73 euros**) des recettes liées à la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure), qui correspond à un rattrapage de recettes de 2018.

Dotations et Participations	16 142 444,32 €	+4,2%
------------------------------------	------------------------	--------------

- Les dotations et participations perçues par la collectivité ont connu une évolution significative en 2019, ce qui tend à s'expliquer par les éléments suivants :
- ✓ La DGF perçue par la collectivité a sensiblement augmenté malgré une légère diminution de la part forfaitaire (**-21 217 euros**), sous l'effet du dynamisme de la Dotation Nationale de Péréquation (**+18 599 euros**) et de la Dotation de Solidarité Urbaine (**+321 364 euros**).
- ✓ Les recettes de Dotation de Politique de la Ville perçues ont été significativement plus élevées qu'en 2018 (**+258 375,30 euros**), ce qui tend à s'expliquer par la concrétisation progressive des actions PMT inscrites sur la période 2016-2021.

Produits des services	1 818 225,88 €	+0,4%
------------------------------	-----------------------	--------------

Les produits issus des services ont été, en 2019, quasiment identiques à ceux perçus en 2018.

Cette évolution s'explique principalement par la politique tarifaire appliquée par la municipalité : les tarifs appliqués aux usagers vandopériens évoluant selon l'inflation (2%), tandis que les tarifs appliqués aux usagers non vandopériens ont évolué, eux, de 4 %.

Atténuations de charges	456 121,90€	-6,1%
--------------------------------	--------------------	--------------

Le nombre d'emplois aidés ou subventionnés par l'Etat ayant diminué, les recettes liées aux atténuations de charges ont, parallèlement, connu une légère diminution en 2019.

Autres produits	599 416,50 €	+6%
------------------------	---------------------	------------

Les autres produits de gestion courante ont connu, en 2018, une légère augmentation due à une évolution des recettes liées aux revenus des immeubles (**+ 33 348,27 euros**).

5. L'ÉPARGNE ET L'AUTOFINANCEMENT

5.1 Définitions

Epargne de gestion	<i>Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)</i>
Epargne brute	<i>Epargne de gestion - Intérêts de la dette</i>
Epargne nette	<i>Epargne nette - Remboursement en capital de la dette</i>
Autofinancement	<i>Epargne nette + FCTVA</i>

5.2 L'évolution entre 2017 et 2019

Les indicateurs définis ci-dessus ont évolué comme suit entre le compte administratif 2017 et le compte administratif 2019 :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Epargne de gestion	1 816 197	2 178 314	2 324 902
Epargne brute	1 725 186	2 093 086	2 228 707
Epargne nette	936 786	1 317 090	1 317 657
Autofinancement	1 259 985	1 505 052	1 584 222

A la lecture de ce tableau, il convient d'établir que les niveaux d'épargne et d'autofinancement de la collectivité se sont consolidés en 2019.

Comme évoqué au début du présent rapport, cela s'explique par un exercice budgétaire marqué par une augmentation des recettes réelles de fonctionnement (+2%) légèrement supérieure à celle des dépenses réelles de fonctionnement (+1,7%).

Par ailleurs, il convient de souligner que ces indicateurs sont en constante amélioration depuis 2016.

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

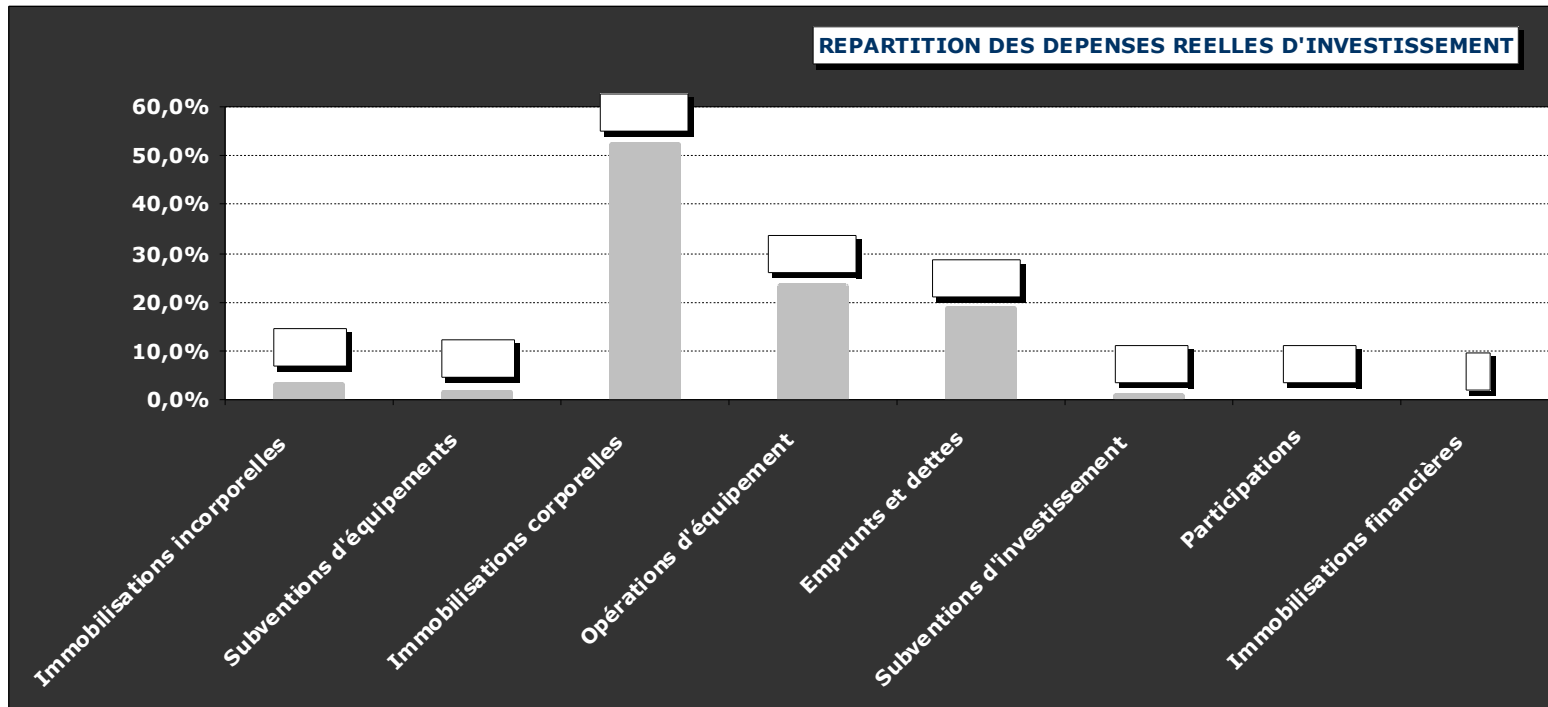
Au terme du compte administratif 2019, la section d'investissement (restes à réaliser compris) fait apparaître un solde déficitaire de **1 849 989,46 Euros**.

6.1 Présentation des dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **4 875 210,89 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2017</i>	<i>CA 2018</i>	CA 2019	<i>Evolution 2018/2019</i>
20 Immobilisations incorporelles	116 457,50	102 254,56	157 624,04	55 369,48
204 Subventions d'équipements versées	284 177,50	358 526,83	73 844,08	- 284 682,75
21 Immobilisations corporelles	1 445 459,67	2 201 589,80	2 555 324,61	353 734,81
23 Immobilisations en cours	-	-	-	-
Total opérations d'équipement	1 246 795,45	1 318 245,13	1 128 334,49	- 189 910,64
13 Subventions d'investissement	-	11 048,84	44 000,10	32 951,26
16 Emprunts et dettes assimilées	788 400,20	775 995,55	911 049,76	135 054,21
26 Participations	-	18 500,00	5 015,50	- 13 484,50
27 Autres immobilisations financières	-	1 200,00	18,31	- 1 181,69
TOTAL	3 881 290,32	4 787 360,71	4 875 210,89	87 850,18

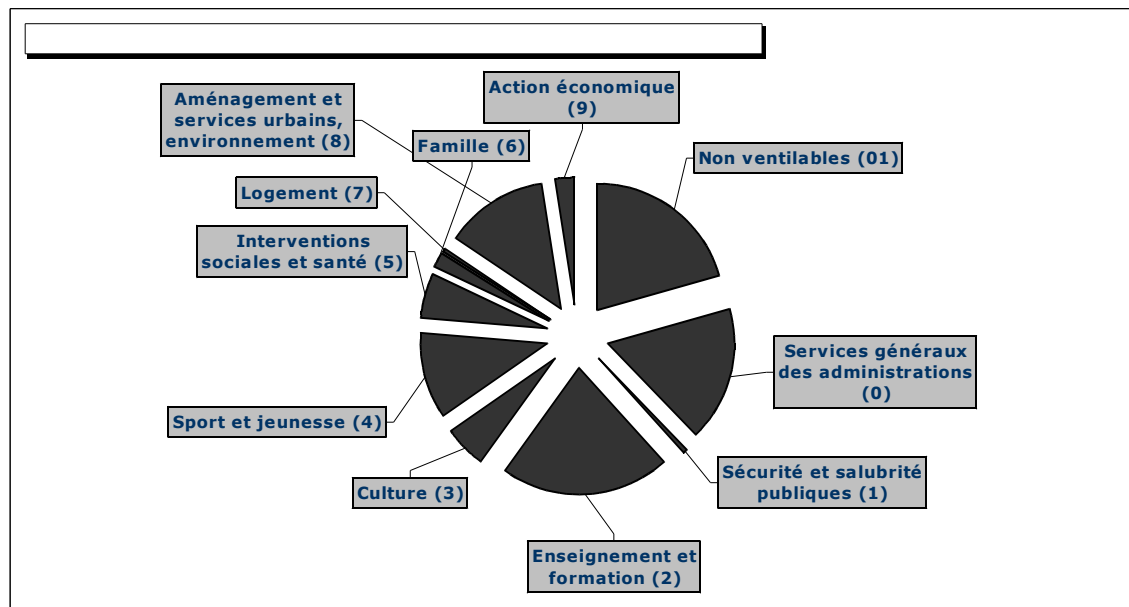
Tous chapitres budgétaires confondus, les dépenses réelles d'investissement sont, pour l'année 2019, en augmentation de **87 850,18 Euros** par rapport à 2018, soit environ **1,8 %**.



- Les **immobilisations incorporelles** : frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion.
- Les **subventions d'équipement**.
- Les **immobilisations corporelles** : aménagements de terrains, constructions, installations, matériel et outillages techniques, etc.
- Les **opérations d'équipement**.
- Le **remboursement du capital des emprunts et de la dette**.
- Les **subventions d'investissement** : subventions et fonds reçus pour financer des dépenses d'équipement.
- Les **participations** : droits dans le capital d'établissements publics, semi-publics, privés.
- Les **autres immobilisations financières** : titres que la collectivité acquiert dans le cadre des placements budgétaires / dépôts et cautionnements.

REPARTITION DES DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS

FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	1 022 377 €	20,5%
Services généraux des administrations (0)	860 053 €	17,2%
Sécurité et salubrité publiques (1)	30 924 €	0,6%
Enseignement et formation (2)	1 075 395 €	21,5%
Culture (3)	272 065 €	5,5%
Sport et jeunesse (4)	553 657 €	11,1%
Interventions sociales et santé (5)	271 370 €	5,4%
Famille (6)	100 282 €	2,0%
Logement (7)	22 845 €	0,5%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	657 473 €	13,2%
Action économique (9)	124 800 €	2,5%
TOTAL	4 991 241	100,0%



6.2 Synthèse des dépenses

Immobilisations corporelles	2 555 324,61 €	+16%
------------------------------------	-----------------------	-------------

Ce poste de dépense a sensiblement augmenté en 2019, eu égard à l'effort supplémentaire consenti pour l'entretien du patrimoine de la collectivité (notamment dans le domaine scolaire) et des acquisitions plus dynamiques (notamment en matériel informatique).

Opérations d'équipement	1 128 334,49 €	-14,4%
--------------------------------	-----------------------	---------------

Les dépenses consacrées aux opérations d'équipement ont connu une diminution en 2019 (toutes les actions liées au PMT n'étant pas intégrées dans des opérations budgétaires). Parmi celles-ci, on distingue notamment :

- **345 234,79 euros** au titre de la réalisation d'un terrain synthétique (Jacques SONNET),
- **262 045,25 euros** pour l'installation d'un nouveau système de chauffage au groupe scolaire Brabois,
- **151 002,98 euros** pour l'AD'AP,
- **124 287,12 euros** pour des travaux d'économies d'énergie,
- **61 770,42 euros** pour l'extension du cimetière de la Sapinière,
- **50 323,13 euros** pour le développement d'un système d'arrosage automatique,

Immobilisations incorporelles	157 624,04 €	+54,1%
--------------------------------------	---------------------	---------------

Les frais d'études liés aux investissements réalisés en 2019 ont connu une très forte augmentation, en lien avec l'effort porté sur l'entretien du patrimoine mais aussi la concrétisation progressive des actions inscrites au PMT.

Subventions d'équipement	73 844,08 €	/
---------------------------------	--------------------	----------

L'écart constaté entre l'exercice 2018 et 2019 s'explique principalement par le fait que la collectivité n'a pas, en 2019, versé de participation à l'EPARECA dans le cadre de la zone artisanale Bizet.

Au sein du montant indiqué, la collectivité a notamment versé :

- **22 796 euros** au CCAM (rénovation de locaux),
- **20 000 euros** au club de foot (acquisition véhicule)
- **17 346,02 euros à la DSIT.**

Emprunts et dettes	911 049,76 €	+17,4%
---------------------------	---------------------	---------------

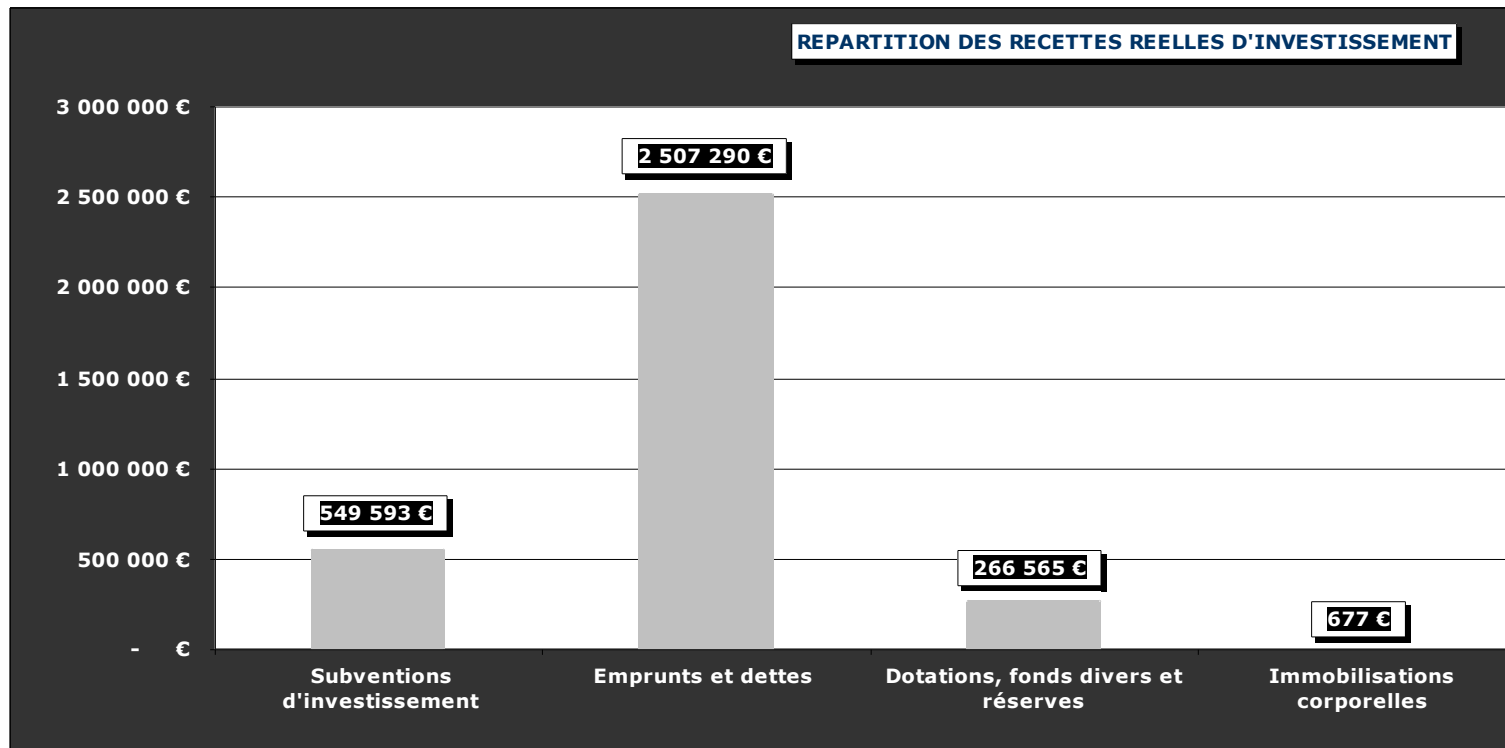
La hausse observée en 2019 s'explique par l'emprunt de 2 millions d'euros contracté en fin d'année 2018 par la collectivité.

6.3 Présentation des recettes

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **3 324 124,30 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

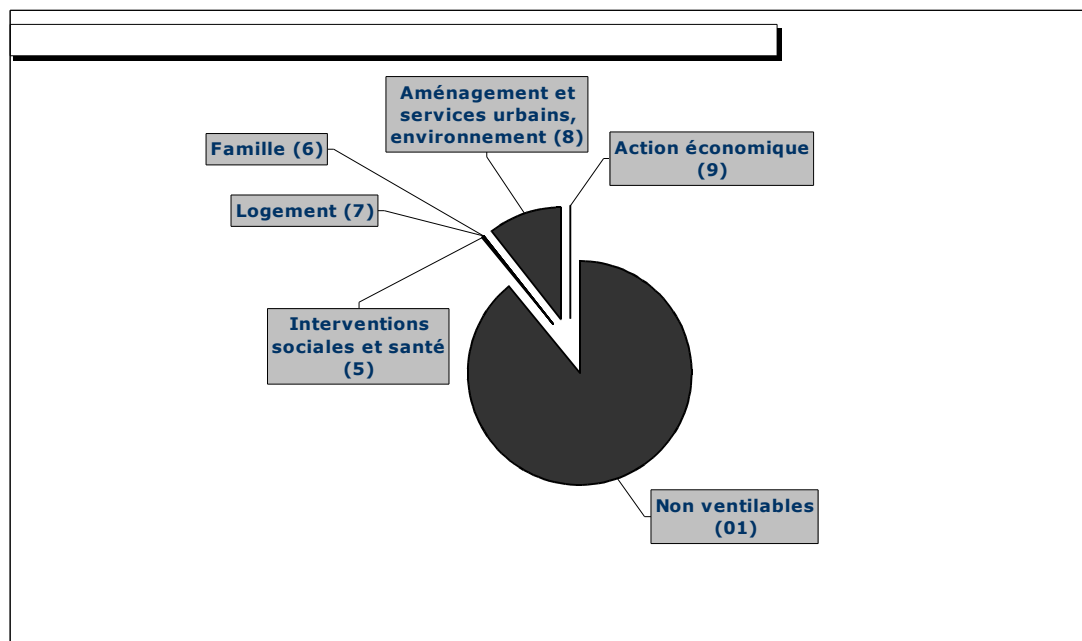
EVOLUTION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2017</i>	CA 2018	CA 2019	<i>Evolution 2018/2019</i>
13 Subventions d'investissement	747 493,73	3 250,00	549 592,54	546 342,54
16 Emprunts et dettes assimilées	1 006 384,78	2 007 240,83	2 507 290,02	500 049,19
21 Immobilisations corporelles	-	-	676,94	
23 Immobilisations en cours	-	-	-	
27 Autres immobilisations financières		952,12		- 952,12
10 Dotations, fonds divers et réserves	323 199,41	187 961,91	266 564,80	78 602,89
TOTAL	<i>2 077 077,92</i>	2 199 404,86	3 324 124,30	1 124 042,50

Tous chapitres budgétaires confondus, les recettes réelles d'investissement sont, pour l'année 2019, en augmentation de **1 124 042,50 Euros** par rapport à 2018, soit environ **51,1%**.



- Les **subventions d'investissement**.
- Les **emprunts et dettes assimilées**.
- Les **dotations, fonds divers et réserves** (FCTVA).
- Les **immobilisations corporelles** : terrains, agencements, constructions, etc.

REPARTITION DES RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS		
FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	4 576 849 €	89,0%
Services généraux des administrations (0)	13 455 €	0,3%
Sécurité et salubrité publiques (1)	- €	0,0%
Enseignement et formation (2)	4 378 €	0,1%
Culture (3)	- €	0,0%
Sport et jeunesse (4)	- €	0,0%
Interventions sociales et santé (5)		0,0%
Famille (6)	4 513 €	0,1%
Logement (7)	1 407 €	0,0%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	536 104 €	10,4%
Action économique (9)	3 102 €	0,1%
TOTAL	5 139 808	100,0%



6.4 Synthèse des recettes

Subventions d'investissement	549 592,54 €	
-------------------------------------	---------------------	--

La collectivité a notamment perçu, en 2019, les subventions suivantes :

- **178 458 euros** de la Métropole du Grand Nancy relatifs aux travaux de rénovation du « cœur de ville ».
- **240 112,88 euros** de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) relatifs aux travaux de rénovation du « cœur de ville ».
- **117 333,60 euros** de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour la mise en place d'un système d'arrosage automatique.

Dotations, fonds divers et réserves	266 564,80 €	<i>41,8%</i>
--	---------------------	--------------

La collectivité a perçu, en 2019, **266 564,80 Euros** au titre du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).

Emprunts et dettes assimilées	2 507 290,02 €	
--------------------------------------	-----------------------	--

Après avoir contracté un emprunt de deux millions d'euros en 2018, la collectivité a, en 2019 et en toute cohérence avec le programme d'investissements initié dans le cadre du PMT, sollicité un emprunt **de 2,5 millions d'euros** en fin d'exercice budgétaire.

7. LA DETTE

7.1 Evolution

EVOLUTION DE LA DETTE (CA 2015 à CA 2019)						
EXERCICES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
Capital	795 814	834 363	788 400	775 996	889 958	14,7%
Intérêts (dont intérêts de la ligne de trésorerie)	132 111	109 851	91 011	85 229	96 196	12,9%
Annuité (capital + intérêts)	927 925	944 214	879 411	861 224	986 154	14,5%
Annuité par habitant (30 100 habts)	31	31	29	29	33	
Annuité/recettes réelles de fonctionnement	2,99%	2,84%	2,73%	2,53%	2,84%	12,3%
Capital restant dû au 31/12 (encours de la dette)	6 389 721	5 566 364	5 817 274	7 011 741	8 605 394	22,7%
Encours dette/habitant	212	185	193	233	286	22,7%
Encours dette/recettes réelles de fonctionnement	19,2%	16,7%	18,0%	20,6%	24,8%	20,3%
Taux moyen pondéré de l'encours de dette**	2,07%	1,97%	1,56%	1,21%	1,11%	-8,3%
Epargne brute en €	2 637 004	1 505 316	1 725 186	2 093 086	2 228 707	6,5%
Capacité de désendettement en années	2,4	3,7	3,4	3,3	3,9	17,0%

CONCLUSION

Dans la lignée du compte administratif 2018, l'exercice budgétaire 2019 laisse apparaître une situation financière consolidée, symbolisée notamment par des niveaux d'épargne et d'autofinancement confortés.

La **section de fonctionnement** permet ainsi de dégager un solde excédentaire supérieur à celui observé l'an dernier, sous l'effet d'une évolution significative des recettes réelles, dont le dynamisme doit beaucoup aux ressources dites « externes » : produit de la fiscalité directe, dotation de solidarité urbaine, dotation de politique de la ville.

Toutefois, il est à signifier que, parallèlement, les dépenses réelles ont elles aussi évolué sous l'impulsion de nouveaux projets et services proposés à la population.

La **section d'investissement** reste, elle aussi, en cohérence avec les éléments observés en 2018 et dans la continuité du déploiement progressif du PMT.

Les dépenses réelles ont ainsi poursuivi leur dynamisme, eu égard notamment à une politique d'entretien du patrimoine continue ainsi qu'à un renouvellement de matériels plus conséquent.

Les recettes réelles ont, pour leur part, connu une évolution sensible consécutive à l'octroi de subventions d'investissement bien plus conséquentes qu'en 2018, mais aussi au recours à un emprunt de 2,5 millions d'euros en fin d'exercice budgétaire.

En termes **d'endettement**, la ville de Vandoeuvre présente toujours des indicateurs très favorables, symbolisés notamment par un encours de dette par habitant de l'ordre de cinq fois inférieur à la moyenne des communes de même strate.

La collectivité présente donc, à la fin de l'année 2019, une situation financière stabilisée qui doit lui permettre d'appréhender ce nouveau mandat municipal avec la possibilité, réelle, de conserver la maîtrise de ses choix budgétaires futurs, afin de garantir les meilleurs services aux vandopériens et vandopériennes.